

Piratage audiovisuel : pratique en baisse, mais un coût qui demeure supérieur à 1 Md€ par an

La loi relative à la protection de l'accès du public aux œuvres culturelles à l'ère numérique d'octobre 2021 a pris à bras le corps la question du piratage des compétitions sportives et créé l'Arcom, autorité dotée de nouveaux pouvoirs en la matière. Ces outils semblent efficaces en matière de piratage de retransmissions sportives. Ils modifient peu l'arsenal à disposition des ayants droit de l'audiovisuel et du cinéma, pour bloquer les sites contrefaisants mais pourraient accélérer le processus de blocage de leur réapparition sur des sites miroirs. Le piratage par des services IPTV illégaux est en fort développement.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter